L’URN S’ENGAGE POUR LE TITRE DE CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE AUPRÈS DE ROUEN SEINE NORMANDE 2028

En signant un mémorandum, l’association Rouen Seine Normande 2028 et l’Université de Rouen Normandie affirment la convergence de leurs valeurs et de leurs objectifs à l’horizon 2030.

Parce qu’elles partagent des valeurs et des objectifs, l’Université de Rouen Normandie et l’association Rouen Seine Normande 2028, qui porte la candidature de Rouen, envisagent de nombreuses actions en commun.

Les valeurs partagées

- La culture, dans toutes ses composantes (artistique, scientifique, technique), constitue un espace de tolérance, d’ouverture et de dialogue, nourrissant les curiosités et les appétences pour l’inconnu.
- Chaque personne est dépositaire de cultures, de savoirs à partager.
- La culture est un levier puissant permettant d’avoir accès aux savoirs, qu’ils soient scientifiques ou non, pour tisser des liens transgénérationnels, donnant l’occasion de traiter avec sensibilité des sujets de société tels que l’urgence climatique, la transition écologique et notre rapport au vivant.
- La culture est indispensable pour atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies qui doivent guider toujours plus les politiques publiques et nos façons de réinventer le vivre ensemble.

Les objectifs partagés

L’Université de Rouen Normandie et l’association Rouen Seine Normande 2028 veulent ensemble :

- contribuer au dialogue « Science et Société » à travers la transmission et l’échange des savoirs, y compris à l’échelle européenne ;
- renforcer les occasions de croiser Sciences et Arts ;
- mobiliser les communautés éducatives et les étudiants dans le cadre de la trajectoire #Rouen2028 ;
- saisir toutes les opportunités de renforcer et de créer les liens avec les universités des villes amies de la candidature #Rouen2028 à travers l’Europe et le monde, notamment grâce à la mobilité des étudiants.
- participer à la mobilisation et la sensibilisation de l’ensemble des acteurs du territoire aux enjeux traités par la candidature : du risque (climatique, industriel, sanitaire, biodiversité…) à l’application concrète des droits culturels en passant par l’attention aux générations futures.
- construire une démarche d’évaluation de la trajectoire Capitale européenne de la culture.

Les pistes d’actions en commun par l’exemple

- Vulgarisation scientifique: le contrat d’établissement de l’Université et la candidature #Rouen2028 contiennent tous deux des dispositifs de partage des savoirs. Les deux structures s’engagent à mettre en commun leurs projets, en identifiant la façon dont ils peuvent s’alimenter et se compléter mutuellement.
- Patrimoine: l’Université et la candidature #Rouen2028 reconnaissent l’importance sociétale du patrimoine, notamment le patrimoine industriel de la vallée de Seine. Les deux structures s’engagent à partager leurs démarches en la matière pour contribuer à l’acquisition de données, de matières, à leur analyse et à leur partage avec le plus grand nombre.
- Europe: l’Université est un acteur clé de la mobilité des jeunes en Europe et dans le monde. #Rouen2028 souhaite faire de la mobilité européenne un socle de son projet. Elle s’engage à partager ses dispositifs afin de favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants dans le cadre des partenariats de #Rouen2028 avec ses villes-amies européennes.
- Communication: Parce qu’il est impératif de communiquer largement pour rendre accessible aux populations de la Vallée de Seine normande les espaces de savoirs

partagés, Les deux structures s’engagent à contribuer mutuellement à la visibilité de leurs programmes respectifs sur les thèmes placés au cœur de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture.

LA CANDIDATURE ROUEN SEINE NORMANDE 2028

Le territoire de la candidature de *Rouen Seine Normande 2028* part de la ville de Rouen et de sa Métropole et s’étend le long de la vallée de Seine normande, de Giverny au Havre, jusqu’à Honfleur. Les collectivités du territoire ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour métamorphoser le territoire grâce au levier que constitue le label Capitale européenne de la culture.

Rappel du calendrier de la candidature en France :

2 janvier 2023 : dépôt du dossier de candidature

2023 : Pré-sélection des candidatures puis désignation la ville retenue en fin d’année

2024-2028 : Phase de mobilisation et de production du projet

2028 : Rouen Seine Normande devient Capitale Européenne de la Culture

DEVENIR CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE EN 2028

Chaque année, la Commission européenne met à l’honneur deux ou trois villes européennes en attribuant le titre Capitale Européenne de la Culture. Les villes sélectionnées peuvent ainsi, le temps d’une année, promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel au travers de nombreux événements. Devenir Capitale Européenne de la Culture est un projet collectif et citoyen dont l’ambition est de transformer durablement le territoire et son image par le biais de la culture. Le label

est principalement accordé à des villes dites « résilientes », sachant s’appuyer sur leurs faiblesses et leurs crises pour se fixer des objectifs ambitieux de transformation du territoire sur le long terme en utilisant la culture comme un levier.

Depuis les origines du programme en 1985, plus de 60 villes ont déjà reçu ce label, dont quatre villes françaises : Paris (1989), Avignon (2000), Lille (2004) et Marseille (2013). En 2028 une nouvelle ville française sera sélectionnée, aux côtés d’une ville tchèque (Broumov ou Ceské-Budejovice) et d’une ville d’un pays non-membre (Budva au Monténégro ou Skopje en Macédoine du Nord).

Contact Presse

Sébastien Bailly
Directeur de la communication
sebastien.bailly@rouen-normandie-2028.fr
06 61 13 18 02

Télécharger le communiqué de presse

Publié le : 2023-01-06 15:54:17